



Conseil de sécurité

Distr. générale
27 novembre 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 25 novembre 2020, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par la Présidente du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés présentés par M. James Swan, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, et M^{me} Zainab Hassan, fondatrice et Présidente du Somali Gender Equity Movement (Mouvement somalien de l'égalité des genres), ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Belgique, de la Chine, de la République dominicaine, de l'Estonie, de la France, de l'Allemagne, de l'Indonésie (au nom de l'Indonésie et du Viet Nam), de la Fédération de Russie, de l'Afrique du Sud (au nom des trois pays africains membres du Conseil de sécurité – le Niger, l'Afrique du Sud et la Tunisie – et de Saint-Vincent-et-les Grenadines), du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et des États-Unis d'Amérique, à l'occasion de la visioconférence sur « La situation en Somalie » organisée le lundi 23 novembre 2020. Une déclaration a également été faite par S. E. M. Mohamed Hussein Roble, Premier Ministre de la République fédérale de Somalie.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte des exposés et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

La Présidente du Conseil de sécurité
(*Signé*) Inga Rhonda **King**



Annexe I**Exposé de M. James Swan, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie**

Je suis reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée d'informer le Conseil de sécurité de la situation en Somalie. Je suis particulièrement heureux de faire un exposé au Conseil aujourd'hui en présence du Premier Ministre somalien, S. E. M. Mohamed Hussein Roble ; de la fondatrice et Présidente du Mouvement somalien de l'égalité des genres, M^{me} Zainab Hassan ; et du Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, mon ami et collègue l'Ambassadeur Francisco Madeira.

Nous nous réunissons à un moment où la Somalie est confrontée à des décisions cruciales, avec un processus électoral dans les prochains mois pour choisir le Parlement et le Président du pays, une transition sécuritaire pour permettre aux Somaliens d'assumer la responsabilité principale de la sécurité d'ici à la fin de 2021, et des priorités urgentes en matière de réponse humanitaire et de réformes économiques.

Au moment de mon dernier exposé au Conseil en août (voir S/PV.8755), les dirigeants somaliens se réunissaient pour convenir d'un plan pour les élections de 2020-2021. En septembre, ils sont parvenus à un consensus sur un modèle électoral indirect, mettant fin à une impasse politique de deux ans entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération. Malheureusement, le modèle de vote choisi n'a pas satisfait à l'exigence constitutionnelle d'élection du Parlement au suffrage universel direct. Pourtant, l'accord reflétait un large consensus politique et une large approbation en Somalie. Outre l'appui du Président et des dirigeants des États membres de la fédération, le modèle indirect a également été approuvé par d'autres parties prenantes clés en Somalie, notamment des partis politiques et des membres de la société civile, et il avait été ratifié par le Parlement fédéral.

À l'avenir, ce large consensus politique devra être préservé et approfondi à mesure de la mise en œuvre de l'accord. Le processus convenu doit être mené de manière équitable, transparente, largement acceptée et pacifique, et il doit être plus participatif et inclusif qu'il ne l'était il y a quatre ans. Nous nous félicitons que les dirigeants politiques se soient mis d'accord pour garantir un quota de 30 % de femmes pour les sièges au Parlement, et nous demandons instamment que cet engagement soit pleinement respecté.

Le calendrier électoral prévoit la sélection des membres des deux chambres du Parlement fédéral d'ici à la fin de décembre et l'élection du Président fédéral par le nouveau Parlement en février 2021. La nomination des membres des organismes de gestion des élections accuse plusieurs semaines de retard et reste l'objet d'une certaine controverse. La version définitive du plan de sécurité électorale est également attendue, afin de garantir que les élections se déroulent dans des conditions aussi sûres et sécurisées que possible, et de minimiser le risque que les Chabab puissent perturber ou influencer le processus.

Afin d'appuyer ces efforts menés par les Somaliens, la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) prévoit de contribuer à la mise en œuvre de l'accord électoral dans le cadre de son mandat et en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement, le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie et les partenaires internationaux. Nous continuerons également d'œuvrer en vue de la tenue d'élections au suffrage universel à l'avenir. À cette fin, nous demandons instamment aux dirigeants somaliens de préparer, sur la base du consensus, une feuille de route assortie d'un calendrier et de critères clairs afin de

garantir que des élections suivant le principe « une personne, une voix » aient lieu en 2024-2025.

En septembre, le Président Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo a nommé le Premier Ministre Mohamed Hussein Roble, qui a ensuite nommé les membres de son cabinet. Le nouveau Gouvernement a une tâche difficile devant lui, non seulement pour guider le pays tout au long du processus électoral, mais aussi pour poursuivre le programme de réformes dans les domaines politique, sécuritaire et économique. L'ONU en Somalie est prête à aider le Gouvernement à faire avancer les priorités nationales.

Je félicite les dirigeants somaliens pour leur esprit de compromis qui a permis de parvenir à un accord entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération. Cet esprit doit maintenant être entretenu. Au-delà des élections, nous demandons également que de nouveaux progrès soient réalisés grâce à un consensus sur d'autres réformes démocratiques, notamment le processus de révision constitutionnelle et la création du Conseil supérieur de la magistrature, de la Commission des droits de l'homme et de la Cour constitutionnelle, entre autres.

Le dialogue politique est également essentiel pour traiter d'autres priorités urgentes, notamment les opérations contre les Chabab, les réformes économiques et du secteur de la sécurité, et la collaboration pour faire face aux multiples problèmes humanitaires auxquels le pays est confronté. Nous encourageons les acteurs politiques à institutionnaliser ce dialogue entre les dirigeants – par exemple, par le biais du nouveau Forum national de consultation. Afin de promouvoir ce dialogue, j'ai récemment entrepris une série de visites dans les capitales des États membres de la fédération avec le Représentant spécial Madeira, et des représentants de l'Union européenne et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Je crois savoir que le Premier Ministre, M. Roble, a également entamé une tournée dans les régions afin de poursuivre le dialogue avec les dirigeants des différents États, et nous saluons cette initiative.

La situation en matière de sécurité en Somalie reste préoccupante, avec des attaques persistantes des Chabab, qui restent la principale menace pour la sécurité du pays. La poursuite des efforts visant à protéger la population somalienne et à détruire les capacités des Chabab doit être le principal objectif des forces nationales de sécurité, de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et des autres partenaires de sécurité, en particulier à l'approche de la période électorale sensible.

L'année prochaine sera une année de transition au cours de laquelle la Somalie assumera la responsabilité principale des questions de sécurité. Cela nécessite un accord, impliquant toutes les parties prenantes du secteur de la sécurité, sur une vision stratégique pour la sécurité en Somalie. Le Gouvernement fédéral a déjà commencé ce travail, puisqu'il est en train de rédiger un plan de transition actualisé pour la Somalie. Il est essentiel que ce plan aborde les nombreux défis de longue date, notamment la nécessité de définir des objectifs opérationnels réalistes, des plans crédibles de constitution des forces et des structures de coordination claires. Le plan de transition actualisé servira de base pour les discussions à venir au cours des prochains mois afin d'orienter le rôle des forces de sécurité somaliennes, ainsi que des acteurs extérieurs, notamment l'AMISOM, l'ONU et les partenaires bilatéraux en matière de sécurité. Je me félicite du projet annoncé par le Premier Ministre de convoquer début décembre le Comité exécutif dans le cadre de l'approche globale pour la sécurité, également connu sous le nom de Comité de haut niveau sur la sécurité et la justice.

Je rends hommage aux forces de sécurité somaliennes et à la Mission de l'Union africaine en Somalie pour leur quête résolue et courageuse de la paix et de la stabilité dans le pays. Nous nous félicitons également de l'appui et de l'engagement constants des États membres de la fédération en faveur du développement de l'état de

droit et du secteur de la sécurité en Somalie. C'est grâce à des gains collectifs dans le domaine de la sécurité qu'un environnement favorable au processus politique, à la gouvernance et au renforcement des institutions pourra être créé.

Les droits de l'homme et la justice restent au cœur de notre travail pour le développement de la Somalie. À l'approche des élections, je réitère mes précédents appels à la protection de l'espace politique, à la tolérance des opinions divergentes, au respect de la liberté d'expression et d'association, et à la liberté des médias.

Je fais à nouveau part de mes préoccupations face à la récente augmentation des cas de violence sexuelle contre les femmes et les filles, et face à la législation régressive relative aux droits et libertés sexuels qui s'est insérée dans le processus parlementaire tant à Mogadiscio qu'à Hargeysa, et qui est contraire aux normes internationales.

Les besoins humanitaires demeurent très graves. La Somalie a été durement touchée par le triple choc de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), des inondations et de l'invasion de criquets pèlerins. S'agissant des cas de COVID-19, les tendances nationales sont globalement favorables, mais nous devons rester vigilants. Je salue à nouveau les autorités somaliennes pour la rapidité de leur réaction face à l'épidémie de COVID-19 et remercie les professionnels de la santé somaliens qui travaillent en première ligne pour vaincre la pandémie.

Je me félicite du nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable signé par le Gouvernement fédéral somalien et l'ONU, qui orientera pour les cinq années à venir le soutien de l'ONU aux priorités de développement contrôlées et dirigées par les Somaliens. Ce plan-cadre est conforme au neuvième plan de développement national de la Somalie. Nous exhortons le Gouvernement à rester fidèle à son engagement envers le programme de réformes afin de progresser sur les critères de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés jusqu'au point d'achèvement. Nous attendons avec intérêt le prochain Forum de partenariat sur la Somalie, annoncé par le Premier Ministre pour le début du mois de décembre, afin de faire le point sur les progrès réalisés depuis l'année dernière et de convenir des priorités pour l'avenir.

Enfin, je puis assurer au Conseil que la MANUSOM continue de collaborer avec les parties prenantes somaliennes en vue de promouvoir la coopération politique dans l'intérêt du pays. Nos bons offices visent à favoriser les niveaux d'inclusion et de consensus les plus larges possibles. Alors que le pays se concentre sur le processus électoral, l'ONU continuera à encourager en Somalie la participation des groupes historiquement sous-représentés, parmi lesquels figurent les femmes, les jeunes et les communautés marginalisées. Tous ces groupes ont beaucoup à apporter à la paix, à la stabilité et au développement de leur pays.

Les mois à venir vont déterminer le cours de l'histoire de la Somalie pour les prochaines années. En ce moment charnière, je suis reconnaissant au Conseil de son soutien alors que notre équipe des Nations Unies s'efforce d'aider les dirigeants et le peuple somaliens à mettre en œuvre les priorités nationales.

Annexe II

Exposé de M^{me} Zainab Hassan, fondatrice et Présidente du Somali Gender Equity Movement

Je tiens tout d'abord à remercier la Mission permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines de m'avoir invitée à présenter un exposé au Conseil de sécurité. Je souhaite en outre saisir cette occasion pour vous féliciter chaleureusement, Madame la Présidente, de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois en cours. Je salue également la présence du Premier Ministre de mon pays, S. E. M. Mohamed Hussein Roble ; du Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, M. James Swan ; et du Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, l'Ambassadeur Francisco Madeira.

C'est un grand honneur pour moi de m'adresser au Conseil de sécurité en tant que représentante de la société civile sur la participation des femmes à tous les aspects de la société en Somalie, en particulier leur participation à la vie politique et le travail du Somali Gender Equity Movement.

Je m'appelle Zainab Hassan. Je suis la fondatrice et Présidente du Somali Gender Equity Movement et une militante de longue date dans les domaines des droits de la personne, de la justice sociale et de l'équité femmes-hommes. Je fais également partie des experts qui ont élaboré le cadre national de réconciliation pour le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation, qui a été mentionné dans l'exposé du Représentant spécial.

Les Somaliennes s'efforcent d'être actives dans les sphères socioéconomiques et politiques de la société somalienne, malgré les barrières institutionnelles et culturelles. Le rôle des femmes dans la consolidation de la paix n'est pas un secret : elles agissent souvent au mépris des frontières entre clans belligérants, manifestent en faveur de la paix et récitent des poèmes pour promouvoir la réconciliation. En dépit de la résolution 1325 (2000), qui appelle à l'inclusion des femmes dans la consolidation et le maintien de la paix, la réconciliation, l'action humanitaire et la reconstruction après les conflits, les Somaliennes ont été largement absentes de ces processus. Sans la présence à part entière des femmes à la table où les décisions sont prises, la Somalie ne pourra pas parvenir à une paix durable et créer une société juste fondée sur l'état de droit.

En raison des contraintes de temps, je ne suis pas en mesure de couvrir la question de la participation des femmes dans toutes les sphères de la société, mais étant donné que mon exposé porte essentiellement sur la participation des femmes dans l'arène politique, j'aborderai brièvement l'autonomisation des femmes au moyen de l'éducation et leur participation à l'économie somalienne, qui est directement liée à la participation politique.

L'éducation est un facteur clef de la mise en valeur de ressources humaines qualifiées et productives et de l'amélioration de la formation du capital humain dans la quête du développement économique et d'un avenir meilleur en Somalie. Les filles ont fait des progrès considérables en matière d'éducation, et leur taux d'alphabétisation augmente régulièrement. Alors que 83 % des filles sont inscrites dans l'enseignement primaire, ce pourcentage diminue considérablement à mesure qu'elles vieillissent et sont retirées de l'école pour aider leur famille, voire devenir des épouses enfants. Cette situation est encore pire pour les filles et les femmes rurales, nomades et déplacées à l'intérieur de leur pays, qui n'ont pas toujours accès à l'école ou n'ont pas les moyens de la payer. Le Gouvernement somalien doit allouer un budget plus important à l'éducation publique afin d'en accroître l'accès et établir des politiques visant à réduire le taux d'abandon et à améliorer la qualité de l'éducation.

L'ONU et la communauté internationale peuvent investir dans des initiatives et programmes éducatifs comme Bar Ama Baro, un projet de partenariat entre l'Agence des États-Unis pour le développement international en Somalie et le Ministère de l'éducation visant à accroître la scolarisation, qui investit dans l'éducation, la sécurité et la santé des filles.

La contribution économique des femmes est très claire, car elles sont nombreuses dans les micro- et petites entreprises. Toutefois, l'absence de femmes dans les moyennes et grandes entreprises est notable. Cela s'explique essentiellement par le fait que les institutions et leurs propres familles investissent peu dans les entreprises appartenant à des femmes et que ces dernières éprouvent des difficultés à obtenir des prêts. Les obstacles socioculturels, financiers et structurels limitent ainsi l'autonomisation économique des femmes.

Il convient de souligner que les femmes sont de plus en plus présentes dans les secteurs dominés par les hommes, tels que l'élevage, la pêche, l'agriculture et l'importation de pétrole. Mais un soutien plus systématique aux entreprises féminines est nécessaire. Nous ne savons pas tout des obstacles institutionnels et culturels au travail productif des femmes. Des recherches supplémentaires doivent être menées afin de mieux comprendre le rôle et la position des femmes dans l'économie somalienne, selon leur statut socioéconomique, leur région et leur domaine d'activité.

La Somalie se trouve à un tournant décisif, puisque le mandat du Parlement fédéral prend fin le 28 décembre prochain et celui de l'exécutif en février 2021. Les Somaliennes et la société civile ont salué les efforts déployés par le Conseil national des dirigeants pour mettre un terme à l'impasse politique de longue date et convenir d'un meilleur mode de scrutin indirect pour 2016. Nous nous félicitons que l'accord garantisse le quota de 30 % de femmes, mais beaucoup reste à faire pour atteindre cet objectif.

Les élections fédérales de 2012 nous ont montré ce qui se produit lorsque le quota de 30 % de femmes n'est pas assorti d'un mécanisme d'application, alors que les élections au suffrage indirect de 2016 avaient prévu des dispositions à cet effet. En 2012, les femmes ont obtenu 14 % des sièges parlementaires, contre 24 % en 2016. Bien que le quota minimum de 30 % de femmes n'ait jamais été atteint, la nette augmentation de la représentation des femmes peut être attribuée aux campagnes concertées de sensibilisation et de plaidoyer menées par les organisations, mouvements et groupes de femmes de la société civile, en collaboration avec le Comité des ambassadeurs de bonne volonté et sous la pression et avec l'appui de l'ONU et des membres clefs de la communauté internationale.

Le Somali Gender Equity Movement – un mouvement organique fondé en 2015 qui compte près de 9000 membres en ligne en Somalie et à l'étranger – a été à l'avant-garde de la sensibilisation, de l'éducation, de l'organisation et de la promotion de la participation et de la représentation politiques des Somaliennes, en se concentrant plus particulièrement sur la manière d'atteindre le quota de 30 % de femmes dans le processus électoral de 2016. Après avoir recensé les principaux défis auxquels sont confrontées les Somaliennes et la meilleure approche pour accroître la participation et la représentation des femmes dans la gouvernance, une campagne de sensibilisation plus complète, plus efficace et plus ciblée a été élaborée autour des élections de 2016 sous la bannière #UHiilliHaweenka – StandwithSomaliWomen – et le hashtag #GabdhoGuul – WomenWin – qui est toujours largement utilisé dans les médias sociaux.

Les Somaliennes ont rencontré de nombreux obstacles dans le cadre de ce processus électoral. Par exemple, certains chefs religieux, chefs traditionnels et hommes politiques se sont ouvertement opposés au quota de femmes. Si des sièges n'avaient pas été réservés pour les femmes, il aurait été extrêmement difficile d'avoir 24 % de femmes élues au Parlement.

L'accès limité aux ressources financières reste un obstacle majeur à la participation des femmes au processus électoral. Il est de notoriété publique qu'il existe une forte corrélation entre l'accès aux ressources financières et la participation politique. De nombreuses candidates n'ont pas pu recueillir les financements nécessaires pour faire campagne et mener des activités de lobbying, ni même payer les frais d'inscription. C'est pourquoi les frais d'inscription des candidates ont été réduits de 50 % par rapport à leurs homologues masculins, afin de promouvoir et d'encourager la participation politique des femmes. Toutefois cela ne suffit pas.

Il est essentiel d'autonomiser les femmes sur le plan économique pour qu'elles puissent concourir dans de bonnes conditions sur la scène politique. Les Somaliennes doivent recevoir un appui ciblé pour développer leur économie politique, et des possibilités d'investissement doivent être créées de manière systématique afin de faire fond sur les acquis précédents, les pérenniser et atteindre le quota minimum de 30 % de femmes dans l'élection indirecte de cette année.

Les femmes politiques somaliennes et celles qui aspirent à le devenir, les défenseurs et militants des droits de l'homme et les organisations de la société civile sont préoccupés par les prochaines élections et la manière dont le quota de femmes sera garanti, étant donné qu'aucun mécanisme n'a été établi pour veiller à ce qu'il soit respecté et qu'aucun comité similaire au Comité des ambassadeurs de bonne volonté de 2016 n'a été nommé pour le superviser. On ne sait pas encore si les femmes paieront les mêmes frais d'inscription élevés de 20 000 dollars pour la Chambre haute et de 10 000 dollars pour la Chambre du peuple, soit le double de ce qu'elles ont payé en 2016.

L'opposition tous azimuts à la participation des femmes et la forte baisse du nombre de sièges occupés par des femmes dans tous les parlements des États membres de la fédération, à l'exception du Djoubaland, sont des signes inquiétants pour les prochaines élections de 2020. Il est alarmant qu'aucune femme ne figure parmi les trois membres nommés par État membre de la fédération pour représenter le Gouvernement fédéral au sein du comité de gestion des élections des États membres de la fédération. En outre, la Commission électorale fédérale, qui a été mise en place pour surveiller le déroulement du processus électoral, et l'équipe du mécanisme indépendant de règlement des litiges n'atteignent pas le quota de 30 % de femmes convenu.

L'expérience nous a appris que l'engagement des dirigeants pouvait changer la donne dans la promotion de l'égalité des sexes et la défense des droits des femmes. En tant que société civile, nous demandons au Conseil consultatif national d'honorer son accord de garantir le quota de femmes au Parlement. Nous appelons également le Gouvernement fédéral, les partis politiques, les groupes d'opposition et la société civile dans son ensemble à coopérer sur les questions de sécurité et de corruption électorales et à œuvrer en faveur d'élections libres et régulières, conduisant à un transfert pacifique du pouvoir.

Nous demandons également au Conseil de sécurité de surveiller étroitement les différents groupes et de faire pression sur eux. Nous espérons que le Conseil de sécurité exhortera la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, les organismes des Nations Unies et les partenaires de la communauté internationale à collaborer étroitement avec le Gouvernement et à surveiller l'établissement des mécanismes nécessaires à la mise en œuvre du modèle électoral convenu, en vue de réaliser les droits des femmes, leur représentation et la tenue d'élections sûres.

Il est encourageant de constater que, tous secteurs confondus, les militantes des droits de la femme, les candidates en politique et les membres de la société civile du pays et de la diaspora s'organisent pour lancer des campagnes de sensibilisation

malgré les défis posés par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a eu des répercussions sur les aspects sociaux et économiques et sur la santé et le bien-être des familles, ainsi que sur les flux de financement des organisations de la société civile et sur notre mode de fonctionnement. De nombreuses femmes instruites, expérimentées et actives, de tous âges, sont candidates aux élections parlementaires de 2020, et nous espérons que beaucoup d'entre elles gagneront.

Je voudrais conclure mon exposé sur une note positive. La Charte des femmes pour la Somalie, qui appelle à une représentation de 50 % des femmes aux trois niveaux du Gouvernement et dans les secteurs socioéconomiques du pays, ainsi qu'à une plus grande protection des droits des femmes et à une tolérance zéro pour les violences sexuelles et fondées sur le genre, y compris les mutilations génitales féminines, a été lancée à Galmudug et dans l'État du Sud-Ouest.

Annexe III

Déclaration de M. Philippe Kridelka, Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : français]

Je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, ainsi que le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine pour leurs exposés et leurs actions. Je tiens ici à leur réaffirmer notre plein soutien. Tous nos remerciements aussi à M^{me} Hassan pour ses efforts vers plus d'inclusion.

Je souhaiterais aborder aujourd'hui la situation politique, les questions de droits humains et la situation humanitaire, ainsi que les derniers développements en matière de sécurité.

S'agissant de la situation politique, la Belgique a pris acte du choix par les autorités d'un modèle électoral indirect pour les élections 2020-2021. Nous saluons le dialogue qui a permis d'arriver à ce consensus. Nous apprécions l'engagement des autorités à tenir de vraies élections au suffrage universel en 2024-2025 et les encourageons à tout mettre en place pour permettre qu'elles se déroulent dans les meilleures conditions. Nous saluons aussi leur engagement à garantir la participation des femmes à ces processus. Nous encourageons en effet avec insistance les autorités à élargir l'espace démocratique afin de permettre l'adhésion d'une grande partie de la population, y compris donc les femmes, mais aussi les jeunes et les personnes déplacées, à ces processus déterminants pour l'avenir du pays.

Dans ce contexte, nous faisons à nouveau part de notre inquiétude quant aux atteintes que subissent les journalistes dans l'exercice de leur travail et de leur liberté d'expression. Ces atteintes et ces entraves participent en outre aussi, par leur existence même, au manque de consensus et d'adhésion de la population envers ses autorités. Cependant, la nomination par le Gouvernement fédéral d'un procureur spécial pour enquêter sur les meurtres des journalistes représente un espoir que justice soit faite dans ce dossier.

Une fois le cap des élections passé, nous espérons voir se poursuivre la coopération entre Gouvernement fédéral et États membres de la fédération. Le dialogue est nécessaire, je dirais même crucial, pour approfondir un modèle fédéral fonctionnel. La révision de la Constitution doit également se poursuivre. À côté de ces attentes et défis, la Belgique tient à applaudir l'adoption par le Gouvernement d'une politique nationale sur les changements climatiques. Cela a d'ailleurs été discuté vendredi dernier lors de la première réunion du groupe informel d'experts du Conseil sur le climat et la sécurité.

S'agissant des droits humains et de la situation humanitaire, la Belgique reste très préoccupée par les nombreuses et graves violations dont sont victimes les enfants, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2020/1113). Nous soulignons l'importance du suivi qui doit être accordé aux dernières conclusions du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés. Nous appelons toutes les parties à mettre fin à ces violations. À cet égard, nous saluons la libération de 33 enfants par les forces de sécurité somaliennes en août dernier.

Par ailleurs, la Belgique encourage le Gouvernement à poursuivre les efforts requis afin qu'entre en vigueur la législation nécessaire pour lutter contre plusieurs types de violation, telle que le projet de loi sur les violences sexuelles. Sur ce point, nous restons fortement préoccupés par l'introduction au Parlement d'un nouveau texte manifestement incompatible avec les obligations internationales de la Somalie.

Nous regrettons enfin que la Commission nationale indépendante sur les droits de l'homme n'ait toujours pas été mise sur pied trois ans après son lancement officiel. Cette institution jouerait pourtant un rôle crucial dans la surveillance des droits humains en Somalie.

Quant à la situation humanitaire, celle-ci reste complexe. Nul ne peut plus ignorer la triple menace que représentent à la fois la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les inondations et l'invasion de criquets pèlerins, qui s'ajoutent à une fragilité persistante. Il est prévu que 2021 voit 4 millions de Somaliens bénéficier d'une aide humanitaire. La Belgique en appelle à un large soutien à ces efforts.

Enfin, je voudrais dire quelques mots concernant le secteur de la sécurité. Les Chabab restent la première menace pour la sécurité et la stabilité du pays. Nous condamnons avec force les actions criminelles de ce groupe. Le développement et le déploiement de l'armée somalienne sont indispensables pour contenir cette menace et protéger la population. Nous rappelons que le régime des sanctions est un autre outil pour lutter contre cette menace. La lutte contre les Chabab doit toutefois se faire dans le respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

La Belgique salue le processus consultatif en cours visant à réviser le plan de transition. Ce document sera crucial pour, d'une part, guider la Somalie, aidée par ses partenaires, vers une reprise en main de sa sécurité et, d'autre part, permettre une reconfiguration de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). L'évaluation indépendante de cette dernière permettra au Conseil de disposer d'options concernant cette reconfiguration. Nous espérons que l'Union africaine se joindra rapidement à une réflexion commune à ce sujet.

Pour conclure, je tiens à rappeler le soutien qu'apporte l'Union européenne à la Somalie, que ce soit par le financement de l'AMISOM, la mission de formation de l'Union européenne en Somalie et la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités en Somalie, ou encore l'opération antipiraterie maritime Atalanta. L'aide au renforcement des capacités institutionnelles est aussi très importante. Une fois la sécurité rétablie, les autorités somaliennes devront offrir à la population les services de base et les libertés auxquelles elle aspire légitimement.

Annexe IV

Déclaration de M. Dai Bing, Représentant permanent adjoint de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : chinois et anglais]

Nous souhaitons la bienvenue au Premier Ministre somalien à la présente visioconférence.

Nous remercions de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général, James Swan, et le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, Francisco Caetano José Madeira.

Depuis le débat du Conseil de sécurité sur la Somalie en août (voir S/PV.8755), des progrès importants ont été accomplis en ce qui concerne la reconstruction pacifique de la Somalie. Le nouveau Premier Ministre et son cabinet ont pris leurs fonctions, les préparatifs des élections ont été menés en bon ordre et le plan de transition a été continuellement mis à jour. Dans le même temps, les conditions de sécurité et la situation humanitaire restent fragiles, et nous sommes encore loin de l'instauration de la paix et de la stabilité dans le pays. Je voudrais insister sur les trois points suivants.

Premièrement, il importe de progresser sur le volet politique. La Chine se félicite du consensus réuni par les responsables du Gouvernement fédéral somalien et des États membres de la fédération concernant le modèle électoral. Nous encourageons toutes les parties à mettre en œuvre avec sérieux les décisions pertinentes et à faire en sorte que les élections se tiennent dans les délais prévus. La Chine appelle toutes les parties somaliennes à faire passer les intérêts du pays et de son peuple en premier, à entretenir la dynamique du dialogue, à renforcer la confiance politique mutuelle, à établir des mécanismes fédéraux et à promouvoir activement les priorités nationales, y compris la révision de la Constitution. La communauté internationale doit apporter un appui technique et logistique aux élections sur la base de solutions dirigées et prises en main par les Somaliens, afin d'aider le Gouvernement somalien à renforcer ses capacités nationales de gouvernance.

Deuxièmement, il est impératif de préserver la sécurité et la stabilité en Somalie. Les activités violentes et terroristes sont fréquentes, et les conditions de sécurité inquiétantes. La Chine apprécie à leur juste valeur les efforts de taille que déploie la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) pour stabiliser la situation. Le Conseil de sécurité a pour mandat de procéder à une évaluation indépendante de l'AMISOM, et il est indispensable que nous tenions compte des vues de l'Union africaine et de l'AMISOM. Nous espérons que l'ONU et l'Union africaine pourront prendre les dispositions qui s'imposent pour que les résultats de ladite évaluation reflètent pleinement les préoccupations de toutes les parties et fournissent au Conseil de sécurité une base complète et objective pour prendre des mesures en conséquence.

La Chine note que le Gouvernement somalien assume un rôle de premier plan s'agissant d'actualiser le plan de transition et de promouvoir la réforme du secteur de la sécurité. L'AMISOM est également en train d'élaborer un plan de reconfiguration par étape en préparation du transfert à la Somalie des responsabilités en matière de sécurité. La communauté internationale doit aider la Somalie à renforcer ses capacités, et continuer de fournir à l'AMISOM les garanties d'un financement ininterrompu et stable, afin qu'elle puisse s'acquitter de ses fonctions.

Troisièmement, il est important d'accroître les investissements dans le développement et d'augmenter l'aide humanitaire. La Somalie est profondément marquée par les guerres, son développement économique est en retard et elle est

confrontée à des défis humanitaires à long terme. Le développement est une fondation importante pour venir à bout de tous les problèmes, et c'est aussi ce à quoi aspirent le Gouvernement et le peuple somaliens. La communauté internationale doit aider la Somalie à mettre en œuvre son plan national de développement, afin d'aider le pays à stimuler son économie, à améliorer les moyens de subsistance de la population, à concrétiser le potentiel que recèlent les ressources naturelles et humaines, à éliminer les causes profondes des conflits violents et des crises humanitaires, et appuyer vigoureusement le développement indépendant et la paix durable en Somalie. La Chine se félicite de la signature d'un cadre de coopération pour le développement durable entre l'ONU et le Gouvernement somalien, dans l'optique de faire avancer de manière globale les processus humanitaire, de développement et de paix. Nous appelons la communauté internationale à continuer d'accroître ses niveaux de financement afin de combler le déficit d'aide humanitaire.

La Chine a toujours soutenu avec force les efforts déployés par la Somalie pour sauvegarder sa souveraineté nationale, sa dignité et son intégrité territoriale. Nous sommes favorables à ce que la Somalie s'engage rapidement sur la voie de la paix, de la stabilité et du développement. Depuis l'apparition de la maladie à coronavirus (COVID-19), la Chine a fourni à la Somalie une grande quantité de fournitures d'urgence pour lutter contre la pandémie et aider le pays à surmonter les difficultés auxquelles se heurte sa population. La Chine entend collaborer avec la communauté internationale pour contribuer à la reconstruction socioéconomique de la Somalie en participant à des projets de coopération concrets.

Annexe V

Déclaration de la Mission permanente de la République dominicaine auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : espagnol]

Nous tenons à remercier de leurs exposés M. James Swan et M^{me} Zainab Hassan, ainsi que M. Francisco Caetano José Madeira.

La République dominicaine se félicite de la fin de l'impasse politique qui opposait le Gouvernement fédéral aux États membres de la fédération. Nous saluons les efforts déployés par le Représentant spécial et les partenaires internationaux pour promouvoir des relations empreintes de collaboration, contribuant ainsi à faire progresser la mise en œuvre des priorités nationales. De même, nous accueillons favorablement l'accord sur le modèle électoral et sa ratification, et espérons qu'il pourra être mis en œuvre de manière pacifique, transparente et inclusive. Toutefois, nous sommes préoccupés par les retards accusés dans le processus de révision constitutionnelle et nous espérons que les blocages pourront être dépassés et que cet important processus pourra être mené à son terme.

Nous prenons note de l'engagement du Gouvernement fédéral à réserver des sièges destinés aux femmes, ce qui garantirait le respect du quota de 30 % de femmes, ainsi que les efforts déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), ONU-Femmes, le Ministère de la femme et des organisations de la société civile pour former des femmes. Malgré ces avancées, nous regrettons que la Chambre des représentants ait supprimé le quota de femmes du projet de loi électorale du Somaliland. Nous estimons qu'il est essentiel de renforcer la participation des femmes aux différents domaines de la vie publique et politique. Dans le même ordre d'idées, nous tenons à prendre acte des efforts menés pour sensibiliser à la nécessité d'inclure les jeunes dans les principaux processus de prise de décision et les espaces citoyens, formels et informels, en Somalie.

Nous louons le fait que le plan de transition dirigé par la Somalie soit en cours et que des efforts sont menés pour créer les conditions de sécurité nécessaires. Nous espérons que la transition se fera en tenant compte de tous les paramètres requis et en veillant à ce que les autorités disposent des outils voulus pour assumer les responsabilités qui leur seront transférées.

Cependant, tous ces efforts pourraient être remis en cause par les graves problèmes de sécurité en Somalie, et nous saisissons cette occasion pour condamner une fois de plus les attaques perpétrées par le groupe terroriste des Chabab contre les civils, les représentants du Gouvernement et les forces de sécurité, dont certaines ont été réalisées à l'aide d'engins explosifs improvisés.

Nous tenons également à exprimer notre préoccupation face à la situation humanitaire, qui est aggravée par des facteurs tels que l'instabilité politique et économique et la crise climatique, le tout sur fond de menaces posées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), l'infestation de criquets pèlerins et les inondations. Tous ces facteurs ont entraîné une augmentation alarmante des besoins humanitaires dans le pays, où plus de la moitié de la population a besoin d'aide. La Somalie est également un des pays les plus vulnérables face aux effets des changements climatiques, le conflit limitant fortement sa capacité de lutter efficacement contre les défis qui en résultent. Nous encourageons la communauté internationale à contribuer au Fonds d'aide humanitaire à la Somalie afin de sauver des vies et de répondre aux besoins des plus vulnérables.

Pour terminer, nous voudrions saluer le rôle joué par le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie, la Mission de l'Union africaine en Somalie et la MANUSOM. Nous rendons également hommage à tous les acteurs qui œuvrent en faveur de la paix et de la stabilité dans le pays.

Annexe VI

Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je m'associe à mes préopinants pour remercier les intervenants de leurs tours d'horizon éclairants et souhaite la bienvenue au Premier Ministre somalien à la réunion d'aujourd'hui.

Les prochains mois seront déterminants pour la Somalie, et je voudrais réaffirmer l'appui de l'Estonie à ce pays et à son peuple.

L'Estonie se félicite qu'un accord ait été conclu sur les modalités des élections et qu'il ait été accepté par toutes les grandes parties prenantes somaliennes. Pour l'avenir, nous soulignons l'importance que revêt la tenue d'élections sûres, inclusives et transparentes dans les délais impartis. L'Estonie recommande vivement que le quota de 30 % de femmes soit appliqué et que les groupes marginalisés soient inclus. De plus, alors que la Somalie se prépare aux élections parlementaires et présidentielle, la liberté d'expression et la liberté de la presse doivent être plus que jamais protégées.

Si elle se félicite des progrès accomplis, l'Estonie déplore que les prochaines élections n'aient pas pu se dérouler selon le principe « une personne, une voix », comme l'avaient envisagé les autorités somaliennes et la communauté internationale. Afin de garantir que la Somalie avance dans son processus de démocratisation, nous appuyons fermement l'élaboration d'une feuille de route convenue en vue de la tenue des élections en 2024-2025 selon ce principe. En outre, pour que le processus de démocratisation puisse se poursuivre, nous serions très favorables à l'institutionnalisation des consultations entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération afin d'éviter une nouvelle impasse.

L'Estonie souligne également la nécessité de mettre en place des mesures et des institutions pour protéger les droits de l'homme. À cet égard, nous réaffirmons l'importance que revêt la création de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme, qui a un rôle clef à jouer dans la promotion et la protection des droits de l'homme. Nous restons également très préoccupés par le projet de loi sur les crimes liés aux relations sexuelles et en appelons à nouveau à la Somalie pour qu'elle respecte ses obligations internationales en matière de droits de l'homme et débatte au Parlement du projet de loi original sur les infractions sexuelles.

La situation en matière de sécurité reste un défi majeur, et je condamne avec la plus grande fermeté les attaques que continuent de perpétrer les Chabab. Les conséquences du conflit sur les civils, notamment les femmes et les enfants, sont dévastatrices et très préoccupantes. Les mois à venir seront cruciaux pour convenir de la marche à suivre en vue de parvenir à l'objectif final d'une Somalie assumant pleinement la responsabilité de sa sécurité. À cet égard, nous nous félicitons des progrès réalisés par le Gouvernement fédéral somalien dans la mise à jour du plan de transition et attendons avec intérêt le produit final, qui doit être réaliste quant à son calendrier, ses tâches et ses objectifs. Il nous tarde également de prendre connaissance de l'évaluation indépendante et invitons toutes les principales parties prenantes à coopérer avec le groupe d'experts indépendant. L'Estonie souligne qu'une approche globale de la sécurité est importante. Les Chabab ne peuvent être vaincus par les seuls moyens militaires, raison pour laquelle il est indispensable de renforcer les institutions et les activités d'appui parallèlement aux opérations militaires.

L'Estonie est profondément préoccupée par la situation humanitaire catastrophique. Suite à la grave situation humanitaire résultant de la triple menace de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), de l'infestation de criquets et des inondations, la Somalie se prépare à nouveau à des conditions de sécheresse

potentielle en 2021. Les pics réguliers des besoins humanitaires appellent une approche plus stratégique. Le renforcement de la résilience du peuple somalien doit rester une priorité.

Je voudrais conclure en exprimant la gratitude et le soutien de l'Estonie au personnel des Nations Unies en Somalie, à la Mission de l'Union africaine en Somalie et aux forces de sécurité somaliennes pour leurs efforts, leur engagement et les sacrifices consentis pour instaurer la paix et la stabilité en Somalie.

Annexe VII**Déclaration de M^{me} Nathalie Broadhurst Estival, Représentante permanente adjointe de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français et anglais]

Je remercie l'ensemble des intervenants pour leurs analyses extrêmement précieuses pour notre compréhension de la situation en Somalie. Je ferai aujourd'hui trois points.

Je reviendrai d'abord sur les élections. Si les récents accords électoraux témoignent d'une dynamique de rapprochement bienvenue entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération, nous regrettons que le principe « une personne, une voix » n'ait pas été retenu et que l'ensemble des Somaliens ne puisse prendre part directement au prochain scrutin. Notre priorité doit néanmoins être de garantir la crédibilité de ce processus électoral – qui doit se tenir donc dans les délais prévus – mais également son inclusivité, et cela a été mentionné par de nombreux intervenants. La pleine participation des femmes sera importante, en particulier en cette année de commémoration du programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Nous appelons également à la participation des jeunes, en ligne avec la résolution 2535 (2020).

Mon deuxième point porte sur la situation humanitaire et sécuritaire. La France demeure extrêmement préoccupée par cette situation. Les Chabab poursuivent leur action meurtrière contre les populations civiles dont le sort, nous le savons, est par ailleurs déjà aggravé par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et par les ravages des changements climatiques, qu'il s'agisse de la crise des criquets pèlerins ou des conditions climatiques extrêmement sévères. Dans ce contexte, la France appelle à garantir l'accès humanitaire pour les populations dans le besoin. Elle condamne les attaques contre les personnels humanitaires et de santé, ainsi que les entraves à l'accès humanitaire.

Nous appelons également à la pleine mise en œuvre des conclusions du Groupe de travail sur les enfants et les conflits armés qui ont été adoptées au mois d'août dernier. Les Chabab visent également les forces de sécurité somaliennes ainsi que tous ceux qui les soutiennent, à commencer par la Mission de l'Union africaine en Somalie. La France souligne que la Mission devra évoluer profondément après 2021, ce pour permettre un passage de relais aux forces de sécurité somaliennes. À ce titre, la France soutient pleinement le général dos Santos Cruz et son équipe qui ont été chargés par le Conseil de réaliser une évaluation indépendante. Nous appelons tous les acteurs à agir de manière constructive pour que cette évaluation puisse entendre tous les points de vue et remettre son rapport dans les temps, le 10 janvier 2021.

La lutte contre les Chabab ne peut pas être uniquement sécuritaire. Cela a été rappelé également. Je salue l'adoption de la résolution 2551 (2020) qui renouvelle le régime de sanctions et qui renforce en particulier la lutte contre le financement des Chabab. La lutte contre le terrorisme ne sera efficace que si elle s'inscrit dans l'appui à la gouvernance et au relèvement économique du pays. C'est un travail de grande ampleur, c'est un travail de longue haleine dans lequel l'ONU, l'Union africaine et l'Union européenne sont engagés et que nous devons poursuivre.

À cet égard, nous soutenons la poursuite des efforts pour renforcer l'état de droit et asseoir la démocratie en Somalie. L'adoption de la révision constitutionnelle, le respect des droits de l'homme et la lutte contre l'impunité sont absolument essentiels pour construire une paix durable. À ce titre, je salue la nomination récente par le Gouvernement somalien d'un procureur spécial chargé d'enquêter sur les attaques contre les journalistes.

Enfin, le premier rempart face au terrorisme, c'est la résilience des sociétés. Et à ce point de vue, la France se joint aux nombreux observateurs qui ont marqué leur inquiétude vis-à-vis des évolutions législatives engagées en Somalie en matière de violences sexuelles et de mariages précoces, voire forcés. Il s'agit d'un recul extrêmement significatif et préoccupant par rapport aux engagements internationaux et régionaux auxquels la Somalie est partie, et cela ne peut que fragiliser la société.

Annexe VIII

Déclaration de M. Günter Sautter, Représentant permanent adjoint de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Qu'il me soit permis, avant tout, de faire quelques observations concernant les progrès réalisés dans le processus électoral. Il est encourageant que le dialogue politique ait été renoué entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération. Toutes les parties doivent poursuivre ce dialogue pour obtenir des progrès tangibles. Nous regrettons que le modèle électoral adopté ne soit pas à la hauteur de nos attentes ni des promesses du Gouvernement. C'est un aspect dont nous avons longuement discuté à la précédente séance du Conseil de sécurité sur la Somalie (voir S/PV.8755). Quoi qu'il en soit, des élections crédibles, transparentes et régulières restent possibles, et elles sont toujours indispensables au processus d'édification de l'État en Somalie. Dans ce contexte, nous espérons et escomptons que le processus électoral se déroulera de manière pacifique et que le quota convenu de 30 % de femmes sera respecté.

Mon deuxième point concerne les conditions de sécurité. Sachant que, en matière de sécurité, la situation reste globalement instable, la sécurité des élections et des semaines à venir doit être une priorité absolue. Nous encourageons toutes les parties prenantes à intensifier leurs efforts et à accélérer la mise à jour et l'application du plan de transition dans le domaine de la sécurité. La coopération entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération reste impérative à cet égard. Nous notons que les étapes préparatoires, telles que la publication du projet de plan de sécurité des élections nationales, sont en cours. Les progrès réalisés s'agissant des activités de renforcement des capacités institutionnelles via la formation et les orientations stratégiques prodiguées sont également très appréciés. Nous tenons enfin à souligner l'importance d'une appropriation somalienne accrue et d'une coordination efficace avec les partenaires internationaux et régionaux pour le secteur de la sécurité.

La Mission de l'Union africaine en Somalie continue de jouer un rôle crucial pour la sécurité du pays. Nous le voyons dans de nombreux exemples. Il reste néanmoins impératif de réfléchir à la manière de reconfigurer son mandat. La nature des menaces peut changer, mais nous ne devons pas négliger notre objectif commun, qui est que la Somalie assume l'entière responsabilité de sa sécurité. Dans ce contexte, nous considérons que l'examen indépendant en cours représente une occasion importante pour tous les partenaires, notamment les autorités somaliennes, les pays fournisseurs de contingents et l'Union africaine. Nous estimons que tous les partenaires doivent apporter une contribution active et constructive. En outre, nous espérons vivement avoir une discussion franche et ouverte lors de la manifestation consacrée à la sécurité qui sera organisée conjointement par l'Union européenne, l'Union africaine et la Somalie le 30 novembre.

En ce qui concerne les droits humains, nous sommes profondément préoccupés par les projets de loi récemment adoptés au Somaliland qui affaiblissent la protection des personnes ayant subi des violences sexuelles et qui ne sont pas conformes au droit international des droits de l'homme. Cela a été évoqué par d'autres délégations, et nous sommes très inquiets. Il incombe aux autorités de l'État de protéger les droits des personnes rescapées de violences sexuelles. C'est pourquoi nous demandons également que soit restaurée la loi originale du Somaliland sur le viol et les infractions sexuelles. Nous demandons en outre que le projet de loi fédéral de 2018 sur les infractions sexuelles soit promulgué. Ces deux textes sont conformes aux normes internationales relatives aux droits de la personne.

Nous sommes également préoccupés par les signalements de cas de violences sexuelles liées au conflit, dont les auteurs incluraient des représentants d'institutions gouvernementales. Un tel comportement est inadmissible. Cependant, nous sommes heureux de constater que des formations axées sur la manière de répondre à ces crimes odieux ont été dispensées aux forces de la Police somalienne et aux services de police des cinq États, et qu'un plan d'action de suivi a déjà été élaboré.

Nous sommes également inquiets devant le nombre croissant d'attaques contre les journalistes, dont beaucoup continuent d'être arrêtés ou détenus arbitrairement. La liberté d'expression et la liberté de la presse sont toujours primordiales et doivent toujours être protégées, mais elles revêtent une importance particulière à l'approche des élections. Nous nous félicitons que le Gouvernement fédéral ait nommé un procureur spécial chargé d'enquêter sur les meurtres de journalistes et nous exhortons à veiller à ce que les auteurs de ces crimes en répondent.

Enfin, je voudrais évoquer le lien entre climat et sécurité en Somalie. L'incidence des chocs environnementaux résultant des changements climatiques est de plus en plus manifeste. Les inondations et les sécheresses n'en sont que deux exemples parmi d'autres. Le Représentant spécial Swan a présenté un exposé sur cette dynamique au groupe informel d'experts sur le climat et la sécurité. Nous tenons à remercier encore une fois M. Swan d'avoir jeté un peu de lumière sur cette importante question. Nous nous félicitons également que le rapport du Secrétaire général (S/2020/1113) prenne note de ces facteurs. Nous félicitons le Représentant spécial Swan de l'excellent travail que lui et son équipe accomplissent déjà sur le terrain à cet égard. Nous encourageons la Mission et le système des Nations Unies à tenir systématiquement compte des facteurs de risque liés au climat dans leurs analyses et leurs efforts. L'Allemagne se tient prête à appuyer l'ONU dans ces initiatives.

Annexe IX**Déclaration de M. Dian Triansyah Djani, Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom de l'Indonésie et du Viet Nam, les deux États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est qui siègent au Conseil de sécurité.

Avant tout, je tiens à souhaiter la bienvenue à S. E. M. Mohamed Hussein Roble, Premier Ministre de la Somalie, à la présente visioconférence. Je tiens également à remercier de leurs exposés éclairants les Représentants spéciaux Swan et Madeira, ainsi que M^{me} Zainab Hassan.

Nous nous félicitons des faits nouveaux positifs en Somalie, en particulier de la poursuite du dialogue entre le Gouvernement fédéral et les dirigeants des États membres de la fédération, ce qui a mis un terme à l'impasse politique qui durait depuis 2018. Ce n'est qu'en entretenant un dialogue empreint d'unité et de coopération que la Somalie pourra relever les défis politiques, sécuritaires et humanitaires auxquels elle est confrontée. Nous nous félicitons de la nomination du nouveau Premier Ministre, ainsi que de la formation de son cabinet.

Cela étant dit, je tiens à mettre trois points en exergue.

Premièrement, l'accord obtenu entre le Gouvernement somalien et les États membres de la fédération concernant les modalités et le calendrier des élections est une étape importante. Nous notons que le modèle électoral est un progrès par rapport au modèle de 2016, puisqu'il élargit le droit de vote et garantit le quota de 30 % de femmes au Parlement. Nous jugeons encourageant que ce modèle ait été accepté par l'ensemble des partis politiques et des organisations de la société civile. Nous attendons avec intérêt de nouvelles précisions sur certains aspects desdites modalités, ainsi que le règlement de plusieurs questions en suspens. Nous espérons que le modèle électoral pourra être mis en œuvre de manière sûre et pacifique, dans les délais convenus.

Il est également important de créer un environnement favorable et de renforcer les mesures de protection requises pour les civils dans le cadre du processus électoral. Nous souhaitons en outre rappeler la nécessité d'un appui international constant aux efforts d'édification de l'État, notamment s'agissant du renforcement des institutions de l'État et de la révision constitutionnelle, qui, espérons-le, apporteront une paix et une prospérité durables à la Somalie. À cet égard, nous accueillons avec satisfaction la signature du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable par le Gouvernement somalien et l'ONU, dont les priorités sont conformes au plan national de développement de la Somalie.

Deuxièmement, nous demeurons préoccupés par l'instabilité des conditions de sécurité. En dépit des efforts que déploient les forces de sécurité somaliennes et la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), les Chabab continuent de démontrer leur capacité d'organiser des attaques, notamment des attaques commises au moyen d'engins explosifs improvisés et des attentats-suicides très médiatisés. Nous condamnons une fois de plus toutes les attaques récentes des Chabab et nous présentons nos condoléances au Gouvernement et au peuple somaliens, en particulier aux familles des victimes. Nous réaffirmons que toute attaque de cette nature est inacceptable et que tous les coupables doivent être traduits en justice. Nous sommes particulièrement préoccupés par le fait que les Chabab continuent de cibler l'Armée nationale somalienne et l'AMISOM dans les zones libérées du Bas-Chébéli.

Nous soulignons à nouveau la nécessité d'une mise à jour du plan de transition dirigé par les Somaliens, qui jettera les bases de la transition en matière de sécurité en Somalie, notamment en ce qui concerne le futur appui international. Nous estimons également qu'il est crucial de poursuivre les efforts de constitution des forces, ainsi que la formation et le renforcement des capacités de l'Armée nationale somalienne.

Troisièmement, la situation humanitaire en Somalie est préoccupante. Le triple problème de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), des inondations et des criquets pèlerins a fait augmenter le nombre de déplacements et de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire. Nous sommes préoccupés par le fait qu'un financement insuffisant et une insécurité persistante constituent des obstacles majeurs à l'action humanitaire. Nous appelons les partenaires internationaux à accroître le financement afin d'appuyer le plan de réponse humanitaire et d'atténuer la souffrance du peuple somalien. Nous condamnons les attaques contre les travailleurs humanitaires et nous réaffirmons qu'il est nécessaire de garantir l'acheminement sans entrave de l'aide et des secours humanitaires.

Enfin, nous proclamons une nouvelle fois notre respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Somalie et nous rendons un hommage appuyé à la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, au Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie, à l'AMISOM et à tous les acteurs qui s'emploient à réaliser une paix et une stabilité durables en Somalie.

Annexe X**Déclaration de M^{me} Anna Evstigneeva, Représentante permanente adjointe de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

Nous saluons la participation du Premier Ministre de la Somalie, S. E. M. Mohamed Hussein Roble, à cette visioconférence.

Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, M. James Swan ; le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), M. Francisco Madeira ; et la représentante de l'organisation non gouvernementale somalienne, M^{me} Zainab Hassan, de leurs exposés importants.

Nous avons étudié avec attention le dernier rapport trimestriel du Secrétaire général (S/2020/1113). À court terme, la tâche la plus importante pour la Somalie est la tenue des élections nationales, qui doivent commencer le 1^{er} décembre. Nous accueillons avec satisfaction le large consensus qui s'est dégagé en Somalie concernant les modalités de l'organisation des prochaines élections. Nous espérons que dans les prochains jours, Mogadiscio parviendra à régler toutes les questions en suspens avec les États membres de la fédération, notamment en ce qui concerne la formation de comités électoraux dans les États membres de la fédération et, plus important encore, la nécessité de garantir la sécurité des électeurs dans les bureaux de vote. Nous appelons les soldats de la paix africains et le personnel des Nations Unies à contribuer de toutes les manières possibles à cet égard, et demandons aux acteurs régionaux d'honorer leurs engagements et leurs obligations.

Nous saluons les progrès accomplis dans le cadre du dialogue politique entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération dans le contexte des préparatifs des élections. Nous espérons que le Gouvernement sera bientôt en mesure de reprendre les négociations avec le Somaliland et de poursuivre la normalisation de ses relations avec le Djoubaland. Nous espérons que de nouvelles avancées seront réalisées dans la révision de la Constitution fédérale. Nous convenons que l'institutionnalisation de ce dialogue faciliterait de nouveaux progrès. Nous appelons le Représentant spécial, M. Swan, à poursuivre ses efforts à cette fin.

Nous notons que le rapport du Secrétaire général fournit une évaluation de deux projets de loi sur la question de la violence sexuelle, qui sont en cours d'examen par le Parlement fédéral et le Parlement du Somaliland. Nous estimons que toutes les préoccupations liées à ces projets de loi doivent être réglées dans le plein respect de la souveraineté et de l'indépendance politique de la Somalie.

Nous ne pouvons ignorer le fait que la situation en matière de sécurité en Somalie reste tendue. Les Chabab continuent de commettre des attentats terroristes, optant pour une tactique d'assassinats politiques commis au moyen d'engins explosifs improvisés de plus en plus sophistiqués. Nous notons que ce groupe est capable de s'adapter à toutes les pressions dont il fait l'objet. Les Chabab ont récemment intensifié leurs activités à Mogadiscio et dans les États membres du Hirschébéli et de Galmudug, ce qui a suscité une vive préoccupation.

Dans ce contexte, l'AMISOM continue de jouer un rôle clef dans la lutte contre le terrorisme. Le rôle des soldats de la paix est de plus en plus important à l'approche du processus électoral. Nous attendons avec intérêt la version définitive du plan actualisé de transfert des responsabilités en matière de sécurité en Somalie de l'AMISOM à l'Armée nationale somalienne. Dans le même temps, nous sommes

opposés à toute tentative de forcer le retrait de la Mission. Nous restons convaincus que toute décision concernant le retrait des soldats de la paix africains de la Somalie doit prendre en compte les progrès réalisés dans la formation de l'Armée nationale somalienne et la création d'un dispositif national de sécurité unifié.

Nous espérons que l'évaluation indépendante de l'aide internationale visant à promouvoir la sécurité en Somalie, conformément à la résolution 2520 (2020), donnera une impulsion aux efforts menés dans les domaines que j'ai mentionnés. Nous appelons le groupe d'experts indépendants à coopérer plus étroitement avec les acteurs régionaux, en particulier l'Union africaine.

Annexe XI**Déclaration de M. Jerry Matjila, Représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens à vous remercier, Madame le Présidente, d'avoir convoqué cette importante réunion à point nommé sur la situation en Somalie. J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom du Niger, de l'Afrique du Sud, de la Tunisie et de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

La réunion d'information d'aujourd'hui se tient alors que la Somalie est sur le point de franchir une étape politique avec la tenue d'élections en 2020 et 2021 et alors que des progrès notables ont été accomplis par toutes les parties et tous les dirigeants somaliens, en particulier en ce qui concerne le modèle et le calendrier électoraux, ainsi que les procédures qui guideront la mise en œuvre de ces élections.

Les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines tiennent à remercier le Secrétaire général de son rapport sur la situation en Somalie (S/2020/1113). Nous tenons également à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), M. James Swan, et le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), M. Francisco Madeira, de leurs exposés. Nous félicitons toutes les personnes concernées de leur engagement et de leurs efforts résolus en vue d'appuyer la stabilisation et la poursuite des processus d'édification de l'État en Somalie.

Notre déclaration aujourd'hui sera axée sur quatre questions et évolutions importantes en Somalie, à savoir les événements politiques, qui englobent les préparatifs des élections, la situation sécuritaire et humanitaire et les rôles des missions de l'ONU et de l'Union africaine.

En ce qui concerne les événements politiques, les trois membres africains et Saint-Vincent-et-les Grenadines félicitent le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération des consultations importantes tenues récemment et des accords conclus, qui constituent des avancées importantes vers la réalisation d'un large consensus politique sur les questions clés, en particulier la tenue des élections législatives en 2021. À cette fin, nous accueillons avec satisfaction l'accord conclu par les dirigeants somaliens à propos du modèle et du calendrier électoraux, afin de garantir que les élections législatives se tiendront comme prévu à la fin de 2020 et au début de 2021. Nous sommes encouragés par la communication du projet de plan national de sécurisation des élections. Nous estimons que le succès et la sécurité des élections en Somalie reposent sur la pleine participation de la police, de l'armée, de l'AMISOM et des autres partenaires internationaux, ainsi que sur la coordination entre eux et le partage d'informations. Cela confirmera que la Somalie est en train de réaliser des progrès notables en matière de lutte contre ses problèmes de sécurité et contre la propagande et les tentatives de déstabilisation des groupes armés.

De même, nous saluons tous les acteurs politiques somaliens, notamment les organisations de la société civile, pour leur engagement à consolider la démocratie, en particulier en vue de garantir la tenue d'élections crédibles et en temps opportun, d'assurer le respect du quota de 30 % de représentation féminine au Parlement, et de défendre l'impératif de protéger la souveraineté, l'indépendance, la stabilité et l'unité de la Somalie. Nous demandons instamment à toutes les parties prenantes en Somalie de maintenir cet esprit d'appropriation nationale et de coopération à l'avenir, à tous les niveaux, afin de parvenir à des accords de grande envergure sur des questions essentielles telles que la réalisation de leur aspiration à faire évoluer le pays vers la tenue

d'élections selon le principe « une personne, une voix », la finalisation de la rédaction de la Constitution fédérale et l'établissement d'accords de sécurité et de partage du pouvoir, entre autres choses.

À cet égard, les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines félicitent S. E. M. Mohamed Hussein Roble pour sa nomination au poste de Premier Ministre de la Somalie et pour son nouveau cabinet inclusif et représentatif. Nous espérons que le nouveau Gouvernement continuera à s'appuyer sur les avancées importantes réalisées par la Somalie ces dernières années en ce qui concerne ses priorités politiques, économiques et de sécurité.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines restent préoccupés par la situation qui demeure précaire sur le plan de la sécurité en Somalie. Nous condamnons fermement toutes les attaques, en particulier celles menées par les Chabab à l'aide d'engins explosifs improvisés (EEI) et de véhicules équipés d'EEI contre les civils somaliens, les forces de sécurité, l'AMISOM, l'ONU et la communauté internationale, y compris contre des infrastructures critiques. Nous rendons donc hommage aux membres du personnel de l'AMISOM et des forces de sécurité somaliennes qui ont fait le sacrifice ultime dans leur combat pour la paix, la stabilité et le développement en Somalie. Nous soulignons que les responsables de ces crimes odieux ne doivent pas rester impunis.

Nous renouvelons notre appel exhortant le Gouvernement fédéral somalien à continuer, avec l'appui de l'ONU, de l'AMISOM et des partenaires internationaux, de constituer, de former et de financer des forces de sécurité nationales somaliennes compétentes et efficaces qui assumeront à terme les responsabilités en matière de sécurité, conformément au plan révisé de transition et au dispositif national de sécurité. La récente décision du Conseil de sécurité d'assouplir davantage l'embargo sur les armes en Somalie contribuera à renforcer les capacités des forces de sécurité somaliennes.

Nous condamnons fermement les cas signalés de victimes civiles et de violences sexuelles liées au conflit, qui continuent de toucher de manière disproportionnée les femmes et les filles. Nous condamnons aussi avec fermeté les graves violations commises contre des enfants, notamment l'enlèvement, le recrutement, l'utilisation, le meurtre et la mutilation d'enfants, qui ont été enregistrées au cours de la période considérée. Des mesures plus efficaces doivent être prises pour prévenir ces violations, conformément au droit international des droits de l'homme et au droit international humanitaire. Nous appuyons donc les appels demandant instamment que tous les auteurs de ces crimes soient identifiés et tenus responsables.

En ce qui concerne la situation humanitaire, la Somalie a été touchée par la triple menace de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), d'une infestation de criquets pèlerins et des inondations. Ces problèmes ont aggravé la crise humanitaire dans le pays. La COVID-19 en particulier a exacerbé les vulnérabilités préexistantes, perturbé les gains socioéconomiques et affecté les moyens de subsistance des Somaliens ordinaires. Nous saluons les mesures prises par les partenaires humanitaires pour élargir leur appui aux autorités somaliennes afin de faire face à l'impact de la COVID-19.

Les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines notent que l'impact négatif des inondations dues aux changements climatiques est resté très important en Somalie au cours de la période considérée. Nous craignons que cette situation ne continue d'exacerber les déplacements de population, l'insécurité alimentaire et l'apparition de maladies d'origine hydrique, et qu'elle ne porte atteinte aux moyens de subsistance des personnes les plus vulnérables dans tout le pays. À cet égard, la Somalie a besoin de l'appui continu de la communauté internationale

et des partenaires humanitaires pour atténuer l'impact de cette triple menace. Nous appuyons l'appel lancé par le Secrétaire général à mobiliser des fonds supplémentaires nécessaires de toute urgence pour continuer à fournir l'aide humanitaire.

Nous déplorons que l'insécurité demeure un obstacle majeur aux opérations humanitaires. Nous condamnons fermement les voies de fait enregistrées contre les opérations et les agents humanitaires, notamment celles qui se sont soldées par le meurtre, l'enlèvement et, dans certains cas, la détention de travailleurs humanitaires. En outre, nous prenons note des attaques contre les journalistes et des violations de la liberté d'expression mentionnées dans le rapport du Secrétaire général et nous encourageons les autorités somaliennes à prendre les mesures nécessaires pour traiter ces questions.

Les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines reconnaissent les défis socioéconomiques critiques auxquels la Somalie est confrontée, lesquels ont eu une incidence négative sur l'expansion de certaines activités de sécurité, y compris la libération d'un plus grand nombre de zones. En dépit de ces défis, nous félicitons la Somalie pour les progrès qu'elle a accomplis en vue de satisfaire à tous les critères structurels lors de la première mission d'examen du Fonds monétaire international dans le cadre de la facilité élargie de crédit. Nous nous félicitons également de l'opération supplémentaire menée au titre du financement des politiques de développement de la Banque mondiale pour lutter contre la triple crise de la pandémie de COVID-19, de l'infestation de criquets pèlerins et des inondations. Ces mesures d'appui ont permis à l'économie somalienne de résister face aux défis actuels.

En ce qui concerne le rôle des missions de l'ONU et de l'Union africaine, nous saluons l'engagement continu dont les Nations Unies ont fait montre par l'intermédiaire de la MANUSOM et du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS), de l'AMISOM, du Service de la lutte antimines de l'ONU, du Gouvernement fédéral et des États membres de la fédération de Somalie, et des partenaires internationaux pour la poursuite de leurs efforts et la réalisation de progrès constants en vue de la stabilisation et du renforcement du fédéralisme et de l'édification de l'État en Somalie.

Nous sommes préoccupés par le sérieux manque de financement du fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de l'AMISOM et des forces de sécurité somaliennes, ce qui aura un impact négatif sur la fourniture par le BANUS d'un soutien logistique, de formations, d'un encadrement et d'équipements essentiels pour contrer la menace des EEI. Nous demandons que davantage de contributions soient versées à ces fonds d'affectation spéciale, car le manque de financement risque d'éroder les gains réalisés par la Somalie avec le soutien des missions de l'ONU et de l'Union africaine.

Nous demandons instamment la poursuite et le renforcement des relations de travail entre l'AMISOM et la MANUSOM afin d'aider la Somalie à prendre en charge ses propres problèmes de sécurité, comme le prévoit le plan de transition. Nous attendons avec intérêt la version définitive du plan de transition actualisé, qui guidera le transfert des responsabilités en matière de sécurité de l'AMISOM aux forces de sécurité somaliennes. Toutefois, nous rappelons que la reconfiguration et le retrait à terme de l'AMISOM de Somalie doivent être assortis de conditions et dépendre de la situation en matière de sécurité dans le pays.

Les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines sont favorables au maintien de la présence de l'AMISOM et de la MANUSOM en Somalie, car la situation actuelle en matière de sécurité reste instable et se caractérise par de fréquents attentats terroristes. Nous partageons également les observations du Secrétaire général selon lesquelles une transition réussie doit s'appuyer sur la

mise en place d'institutions appropriées en Somalie, la constitution de forces et le renforcement des capacités de surveillance, de gestion et de maintien des services de sécurité somaliens, notamment par un soutien financier, opérationnel et logistique. Des efforts supplémentaires doivent être déployés pour atteindre ces objectifs.

Nous reconnaissons également la pertinence de procéder à des évaluations et des examens réguliers de l'aide fournie à la Somalie par l'ONU et l'Union africaine. Nous souhaitons souligner l'importance cruciale de solliciter et de prendre en compte les points de vue des principales parties prenantes concernées sur le continent, notamment l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police concernant le futur appui international à la Somalie au-delà de 2021. Il ne peut y avoir de progrès réel en Somalie ou ailleurs sur le continent africain sans la participation et la contribution actives de ses peuples à la recherche de solutions aux problèmes africains et à la réalisation de l'objectif de faire taire les armes.

Enfin, nous apprécions les efforts constants déployés par les partenaires régionaux et sous-régionaux et la communauté internationale, notamment l'ONU, l'Union africaine, l'Union européenne et l'IGAD, entre autres, pour apporter la stabilité politique à la Somalie et à la région, et pour appuyer les processus de paix, de sécurité et de consolidation de la paix dirigés et contrôlés par les Somaliens.

Annexe XII

Déclaration de M. James Roscoe, Représentant permanent adjoint par intérim du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie les intervenants d'aujourd'hui, le Représentant spécial, M. Swan, l'Ambassadeur Madeira et M^{me} Hassan, pour leurs exposés extrêmement utiles et détaillés.

Je dois malheureusement entamer ma déclaration sur une note sombre, car malgré les appels au cessez-le-feu lancés par le Secrétaire général, les Chabab continuent de perpétrer leurs attaques. Nous condamnons vigoureusement toutes les attaques terroristes, notamment le meurtre de deux travailleurs humanitaires le mois dernier. Le Royaume-Uni exprime ses condoléances aux familles des victimes et réaffirme sa solidarité avec la Somalie dans la lutte contre le terrorisme. Je le répète : il est essentiel que toutes les parties garantissent un accès sans entrave aux travailleurs humanitaires ainsi que leur sécurité, conformément au droit international humanitaire.

Alors que nous approchons de la fin du cycle politique actuel, je voudrais réfléchir aux progrès de la Somalie – et il y en a eu. En mars, la Somalie a obtenu l'allègement de sa dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Elle a atteint ce point de décision à la suite de ses résultats économiques impressionnants, et peut maintenant accéder à de nouveaux financements internationaux. Le Gouvernement fédéral a augmenté sa base de recettes grâce à l'appui international. La Somalie fait des progrès dans le renforcement de sa résilience aux chocs humanitaires et, avec l'appui de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), l'Armée nationale somalienne a repris et conservé un territoire tenu par les Chabab. Il s'agit d'un marathon, et non d'un sprint. Mais pour l'instant, nous progressons.

Alors que les processus électoraux débutent en Somalie, nous prenons acte de l'accord conclu entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération sur un modèle électoral pour 2020-2021, et soulignons l'importance de préserver cet esprit de consensus. Nous exhortons désormais toutes les parties prenantes à travailler ensemble pour garantir un processus électoral ouvert à tous, rapide et crédible, qui prévoit un quota de 30 % de femmes. Et je tiens à répéter à M^{me} Hassan combien il a été instructif de l'entendre parler de la manière dont la société civile œuvre à atteindre cet objectif, mais aussi des difficultés auxquelles elle est encore confrontée.

Je voudrais exprimer notre profonde inquiétude quant au nombre croissant d'attaques contre la liberté d'expression, notamment les meurtres, les agressions et les intimidations de journalistes. Alors que la Somalie se prépare à organiser un processus électoral, les dirigeants somaliens doivent veiller à ce que l'espace politique reste ouvert, permettant l'expression d'une diversité de voix. Au-delà de ce processus électoral, l'attachement à un fédéralisme efficace est essentiel pour la stabilité à long terme de la Somalie, notamment en renforçant les institutions de l'État et en veillant à ce que les ressources et le pouvoir puissent être distribués de la manière la plus favorable au peuple somalien. Nous demandons instamment aux dirigeants somaliens d'exposer leur vision des étapes à suivre en vue d'un règlement politique inclusif, en élaborant la version définitive de la Constitution et en garantissant des élections directes en 2024-2025. Nous les encourageons à tirer le meilleur parti des avantages de l'allègement de la dette par une meilleure coopération économique fédérale, et nous leur demandons instamment de continuer à formuler une vision claire pour la transition en matière de sécurité après 2021. Alors que nous entamons le prochain cycle politique, la Somalie et la communauté internationale

doivent s'engager à nouveau à respecter le principe de responsabilité mutuelle. Le Royaume-Uni réaffirme son appui et son attachement à la stabilité et à la croissance à long terme de la Somalie.

J'en viens maintenant aux conditions de sécurité en Somalie, qui restent un problème de taille. Tout d'abord, je voudrais rendre une nouvelle fois hommage aux pays fournisseurs de contingents à l'AMISOM et aux forces de sécurité somaliennes pour leur engagement et leurs sacrifices constants. Nous nous félicitons du renouvellement du régime de sanctions visant la Somalie et de la détermination de la communauté internationale à contrer les Chabab en s'attaquant à leur accès aux armes et aux financements illicites.

Nous exprimons notre profonde inquiétude quant aux statistiques préoccupantes concernant les enfants et les conflits armés ainsi que la violence sexuelle et fondée sur le genre en Somalie. Nous nous félicitons de l'attribution des tâches au sein de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie et des mandats des sanctions pour communiquer des informations sur les droits de l'homme. Tout doit être mis en œuvre pour que la population ne souffre pas.

Nous saluons également les efforts déployés par le Gouvernement fédéral pour renouveler le plan de transition de la Somalie. L'échéance fixée à la fin de l'année 2021, avant laquelle les autorités somaliennes doivent exercer davantage de responsabilités au sein de l'AMISOM, est capitale. Nos partenaires de l'Union africaine et des pays fournisseurs de contingents à l'AMISOM ont fait d'énormes sacrifices pour aider la Somalie à reprendre le contrôle de sa propre sécurité. Il est clair que cet appui sera nécessaire après 2021. Mais il est également clair que nous avons la possibilité d'appuyer l'AMISOM dans son évolution vers un rôle qui lui permettra de faire en sorte que les Somaliens puissent gérer leur propre sécurité.

Des débats internationaux, notamment à la prochaine conférence de l'Union européenne sur la sécurité, et de manière critique par l'intermédiaire de l'évaluation indépendante mandatée par le Conseil de sécurité, sont nécessaires pour que les partenaires réfléchissent à la façon de mettre collectivement en œuvre la vision de la Somalie en matière de sécurité. J'encourage une participation constructive à ces processus à l'approche d'un nouveau mandat l'année prochaine.

Enfin, la Somalie est confrontée à une crise humanitaire persistante, due aux changements climatiques et au conflit, qui est exacerbée par ce que le Représentant spécial Swan a appelé le triple choc de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), des inondations et de l'infestation de criquets pèlerins. Le Royaume-Uni a fourni 64 millions de livres d'aide humanitaire à la Somalie au cours du dernier exercice. Nous appelons la communauté internationale à affecter davantage de fonds à la riposte humanitaire et à intensifier ses efforts pour renforcer la résilience à long terme.

Pour terminer, je voudrais souligner trois points. Premièrement, je tiens à rappeler qu'une réponse internationale concertée est cruciale pour aider la Somalie et appuyer sa lutte contre les crises humanitaires prolongées. Deuxièmement, j'appelle de nouveau le Gouvernement fédéral à veiller à ce que le processus électoral convenu soit ouvert à tous, crédible et rapide. Et enfin, je souhaite souligner que la paix et la stabilité à long terme de la Somalie dépendent de la définition d'un plan clair pour assurer sa sécurité, d'une vision politique pour une meilleure coopération fédérale ainsi que d'un appui international constant et d'un attachement à la responsabilité mutuelle.

Annexe XIII**Déclaration de M^{me} Kelly Craft, Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous remercions vivement le Représentant spécial Swan de son exposé d'aujourd'hui et des efforts qu'il déploie sur le terrain en Somalie. Les États-Unis appuient l'action menée par la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et resteront aux côtés de la Mission pour aider la Somalie et son peuple.

Les prochains mois en Somalie seront particulièrement importants pour l'évolution future du pays. Le dialogue constructif entre les dirigeants somaliens au cours des derniers mois a conduit à l'élaboration d'un modèle électoral. Bien que nous soyons conscients que la structure convenue ne permet pas de tenir les élections selon le modèle suivant le principe « une personne, une voix », auquel la plupart des Somaliens aspirent, nous jugeons encourageants le processus pacifique qui a conduit à l'accord et le fait que le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération ont eu recours au dialogue pour conclure cet accord.

Nous exhortons le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération à poursuivre ce dialogue et à parvenir à un consensus sur toutes les questions relatives au processus électoral, de la composition des organes de gestion des élections aux sièges du Somaliland au Parlement. Les États-Unis demandent instamment à toutes les parties de rester solidement attachées au quota de 30 % de femmes que la Somalie s'est engagée à respecter. Enfin, nous encourageons la poursuite de l'examen et la mise en œuvre en temps voulu du projet de plan national de sécurisation des élections, en rappelant que nous ne sommes plus qu'à quelques jours du début des élections législatives, prévu pour le 1^{er} décembre.

Le conflit et le terrorisme demeurent de sérieux obstacles sur le chemin de la Somalie vers la stabilité et le développement à long terme. Les États-Unis s'engagent à appuyer les efforts menés par l'Afrique pour faire face aux menaces qui touchent non seulement la Somalie mais également la région dans son ensemble. Nous condamnons dans les termes les plus catégoriques les attaques continues perpétrées par les Chabab contre des civils somaliens innocents, des travailleurs humanitaires, des fonctionnaires et des institutions. Nous présentons nos sincères condoléances aux familles des personnes qui ont perdu la vie lors de l'attaque de Mogadiscio le 17 novembre.

En ce qui concerne la mise à jour par le Gouvernement somalien du plan de transition, il importe que nous appuyions pleinement les travaux de l'évaluation indépendante demandée par le Conseil de sécurité et que nous y coopérons. Nous devons préparer le débat de février 2021 sur le mandat de la Mission de l'Union africaine en Somalie afin que celle-ci soit en mesure d'atteindre les objectifs fixés dans le mandat et de permettre à la Somalie d'exercer de plus grandes responsabilités en matière de sécurité.

Les États-Unis restent préoccupés par la capacité qu'ont les Chabab à obtenir des financements importants pour leurs activités par des moyens illicites. Les Chabab continuent d'élargir leur base de revenus grâce à la taxation informelle et la manipulation des institutions formelles et informelles. Certains rapports indiquent qu'ils génèrent plus de 50 millions de dollars par an par des moyens illégaux. Nous saluons les récents progrès accomplis par la Somalie dans la lutte contre le financement du terrorisme et encourageons le pays à poursuivre sa collaboration avec le Groupe d'experts sur la Somalie et ses partenaires internationaux.

Malheureusement, le triple choc de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), des inondations extrêmes et de graves infestations de criquets pèlerins a aggravé l'urgence humanitaire déjà complexe de la Somalie. Les États-Unis sont

le plus grand donateur d'aide humanitaire et d'aide au développement à destination de la Somalie, ayant consacré plus de 505 millions de dollars à l'aide humanitaire pour l'exercice en cours. Ce montant comprend un financement supplémentaire pour la crise sanitaire liée à la COVID-19 et la lutte antiacridienne. Nous continuons d'appuyer le peuple somalien et appelons les autres pays à faire plus.

Nous sommes encouragés par les efforts des dirigeants somaliens pour ramener le pays dans le système financier international. La Somalie a mis en œuvre d'importantes réformes économiques ces dernières années, et a atteint en mars la première étape de l'allégement de la dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. En tant que membre du Club de Paris et premier donateur bilatéral de la Somalie, les États-Unis ont travaillé avec le Gouvernement somalien pour réduire et rééchelonner les prêts accordés au pays il y a plusieurs décennies. Les États-Unis sont convaincus que la Somalie est sur la voie de la stabilité et de la prospérité.

Enfin, mon pays souhaite souligner le travail constant et important de l'ONU en matière de prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre. Nous saluons les efforts déployés pour assurer l'application du principe de responsabilité et former les autorités somaliennes aux meilleures pratiques. Ces efforts font une réelle différence, et nous saluons l'engagement commun à relever ce terrible défi.

Annexe XIV

Déclaration de M. Mohamed Hussein Roble, Premier Ministre de la Somalie

Je voudrais féliciter la Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines, l'Ambassadrice Inga Rhonda King, pour son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de novembre. Nous lui souhaitons plein succès dans l'accomplissement de son mandat.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier vivement toutes les délégations d'avoir exprimé leurs condoléances et leurs marques de sympathie à la suite du récent décès de notre ancien premier ministre et ministre des affaires étrangères, Omer Arteh Ghalib. Il a laissé une marque indélébile sur notre histoire, ayant dirigé le pays pendant ses moments les plus difficiles, et nous nous souviendrons assurément de lui pour son formidable leadership pendant la présidence somalienne du Conseil de sécurité, dirigeant les travaux de la toute première séance du Conseil de sécurité tenue en Afrique en janvier 1972 (voir S/PV.1627).

La République fédérale de Somalie réaffirme son ferme engagement à continuer de travailler en étroite collaboration avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, aux côtés de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), pour l'aider à accomplir son mandat. Je remercie donc de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie et le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine. Je tiens également à remercier notre représentante de la société civile somalienne, M^{me} Zainab Hassan, pour son exposé.

Le 12 novembre, le Président Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo a signé un accord électoral prévoyant des élections au suffrage indirect, qui avait été adopté par les deux chambres du Parlement le 26 septembre, marquant ainsi le point culminant de l'accord politique inclusif conclu à Mogadiscio par les dirigeants des États membres de la fédération et le Gouvernement fédéral somalien. Le calendrier électoral et les procédures annoncés par le Conseil consultatif national le 1^{er} octobre guideront la mise en œuvre de ces élections.

Conformément au calendrier convenu, les élections à la Chambre haute et à la Chambre du peuple devraient avoir lieu d'ici à la fin de l'année. Elles seront suivies de l'élection des présidents du Parlement et de l'élection du Président entre le 1^{er} janvier et le 8 février 2021. Nous réaffirmons que le Gouvernement fédéral somalien est déterminé à organiser des élections équitables, libres et rapides. Étant donné que les préparatifs et la logistique des élections nécessitent un financement important pour les dispositifs opérationnels et de sécurité, nous demandons à nos partenaires de renouveler leur engagement à fournir en temps utile un appui technique et financier suffisant aux institutions et organes compétents chargés d'organiser et de superviser les élections de 2020-2021.

L'accord politique conclu entre les dirigeants du Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération préconise clairement que le quota de 30 % de femmes soit préservé et qu'il constitue un mécanisme permettant de garantir le renforcement de la participation des femmes. Le Gouvernement fédéral somalien continuera à plaider pour la pleine représentation des femmes à tous les niveaux de décision. Je voudrais souligner que le quota de 30 % de femmes doit être considéré comme une exigence minimale à atteindre. La Charte des femmes somaliennes, qui a été approuvée par le Gouvernement fédéral somalien, stipule clairement que l'objectif devrait être une représentation de 50 % de femmes.

Bien que le principe « une personne, une voix » n'ait pas pu être retenu à ce stade, il reste l'objectif et l'ambition de tous les Somaliens. Afin de réaliser cet objectif, le Gouvernement fédéral somalien a formé une équipe technique composée de membres du Ministère de l'intérieur et de la Commission électorale nationale indépendante, ainsi que de représentants du Bureau du Premier Ministre afin de rédiger une feuille de route pour l'organisation d'élections au suffrage universel selon le principe « une personne, une voix » en 2025. J'aimerais saisir cette occasion pour informer le Conseil que le comité technique a déjà rédigé la feuille de route, qui sera présentée au Cabinet pour approbation. En outre, mon gouvernement tiendra des consultations avec les dirigeants des États membres de la fédération et d'autres parties prenantes avant que la feuille de route ne soit présentée au Parlement fédéral pour adoption. C'est pourquoi le Gouvernement fédéral somalien, en collaboration avec la Commission électorale nationale indépendante, a également commencé à préparer les élections selon le principe « une personne, une voix » qui auront lieu en 2024-2025.

Notre réforme globale du secteur de la sécurité ne cesse de progresser et continue de s'accélérer. Après avoir rationalisé et normalisé les forces armées nationales somaliennes, le Gouvernement continue de constituer des forces et de les intégrer, ce qui nous permet de continuer à affaiblir les groupes terroristes et de libérer toujours plus de zones.

Nous avons entamé les dernières phases du plan de transition somalien à plus long terme, qui vise à transférer aux forces armées nationales somaliennes la responsabilité de protéger les citoyens somaliens, à mesure que les contingents de maintien de la paix de l'AMISOM quittent le pays. Je saisis cette occasion pour rendre hommage aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police pour leur appui indéfectible et leurs sacrifices afin de rétablir la paix et la sécurité en Somalie.

Les jeunes hommes et jeunes femmes courageux de nos forces armées nationales somaliennes continuent de contrôler efficacement les zones qui ont été libérées des Chabab, ouvrant la voie à un retrait réussi de l'AMISOM et à sa sortie éventuelle de Somalie. Cependant, il est urgent de renforcer les capacités et d'investir davantage dans le développement, la formation, la mobilité et les équipements de l'armée nationale somalienne. Nous réaffirmons que l'embargo sur les armes entrave considérablement la capacité de l'Armée nationale somalienne d'éliminer réellement les groupes terroristes de notre pays.

Les initiatives de réforme du secteur économique et financier de la Somalie ont été des priorités essentielles pour le Gouvernement fédéral somalien, en vue d'alléger le fardeau intenable de la dette nationale pour le peuple somalien. Grâce à d'importants efforts nationaux et en partenariat avec des partenaires bilatéraux et multilatéraux, la Somalie a mené à bien des programmes de réforme économique successifs guidés par le Fonds monétaire international pour atteindre le point de décision dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés.

Cela a été une réalisation considérable, qui se traduit aujourd'hui par la mise en place d'un programme – la facilité élargie de crédit – qui reste axé sur le renforcement de la gestion des finances publiques, l'augmentation des recettes intérieures en vue de la viabilité budgétaire, la gestion des dépenses à un niveau viable, la bonne gouvernance, la réforme du secteur financier et, globalement, l'adoption de lois et de règlements pour institutionnaliser la bonne gouvernance et la gestion économique durable. Nous sommes déterminés à rester sur la bonne trajectoire de réforme afin d'atteindre le point d'achèvement et, espérons-le, de parvenir à une remise de dettes totale. Cela, combiné aux enseignements que nous avons tirés et aux systèmes et processus que nous avons mis en place au long du processus de réforme économique, doit conduire la Somalie sur la voie du développement durable, des perspectives et de la prospérité.

En ce qui concerne la réforme de la justice, la Chambre basse du Parlement a approuvé, le 16 novembre, les candidats au Conseil supérieur de la magistrature. Ce conseil est un organe essentiel et prévu par la Constitution, qui conseille le Gouvernement fédéral somalien sur l'administration de la justice. Par ailleurs, nous sommes sur le point d'arrêter la liste des candidats à la Commission de lutte contre la corruption que nous allons présenter au Parlement.

En ce qui concerne la promotion et la protection des droits de l'homme, le Cabinet a adopté à l'unanimité, en 2018, le projet de loi sur les infractions sexuelles et l'a soumis au Parlement. Cette loi n'est pas nouvelle pour la Somalie. Les régions du Somaliland et du Puntland ont déjà adopté une loi similaire. Néanmoins, notre gouvernement reste déterminé à faire progresser les droits de l'homme et la protection des femmes et des filles en Somalie. Dans cet esprit, nous sommes conscients de la controverse qui a entouré le projet de loi sur les infractions sexuelles et nous engagerons un dialogue avec le Parlement et les théologiens pour discuter de la manière dont nous pouvons faire progresser cette loi essentielle.

Le Gouvernement fédéral somalien est conscient du rôle important joué par les médias dans notre processus d'édification de l'État. J'ai récemment rencontré un groupe de journalistes somaliens et des représentants de Reporters sans frontières International pour les rassurer sur ma détermination à protéger l'espace des médias afin qu'ils puissent informer librement nos citoyens. Nous avons promulgué une loi sur les médias qui fournit des lignes directrices sur leurs opérations et activités tout en protégeant également les droits des médias et des journalistes qui travaillent dans le pays. Nous avons réformé les unités chargées de la communication relevant du Bureau du Président, du Bureau du Premier Ministre et du Ministère de l'information afin de faciliter l'accès des journalistes qui ont besoin d'informations sur les projets et les activités du Gouvernement.

La Somalie est aux prises avec des urgences climatiques cycliques, le pays oscillant entre inondations et sécheresses de saison en saison. Nous sommes aujourd'hui confrontés à la pire crise sanitaire observée depuis un siècle. La faiblesse des infrastructures sanitaires en Somalie et les ressources limitées ont restreint nos efforts pour contenir la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

La pandémie de COVID-19 menace de faire dérailler nos initiatives de réforme. Elle représente un grave problème de sécurité dans un contexte déjà marqué par la fragilité. En Somalie, les formations prodiguées par nos partenaires ont été suspendues afin de freiner la propagation de la maladie. Il existe un risque élevé que le personnel de sécurité qui contrôle les usagers de la route soit contaminé par la maladie. Les équipements de protection sont rares. Le Gouvernement distribue des masques aux agents en première ligne, mais c'est loin d'être suffisant. Les forces de l'Armée nationale somalienne prennent également part à des campagnes de sensibilisation du public contre la maladie. L'interruption mondiale de l'activité a entraîné l'interdiction des vols internationaux et locaux, l'imposition d'un couvre-feu partiel et la suppression des taxes sur les produits alimentaires et non alimentaires essentiels, entre autres mesures. Et alors que les prix des denrées alimentaires sont montés en flèche, les envois de fonds eux ont nettement diminué et les activités commerciales considérablement reculé. Tous ces facteurs ont entraîné une réduction des recettes nationales. Les familles vont devoir être soutenues et les répercussions négatives de la pandémie de COVID-19 sur les petites et moyennes entreprises devront être atténuées.

Pour terminer, les défis auxquels la Somalie est confrontée demeurent importants, notamment notre vulnérabilité aux conditions météorologiques extrêmes, la pandémie de COVID-19, les exigences à long terme de l'édification de l'État et la lutte contre un groupe terroriste actif et pernicieux. Tout cela exige des projets à long

terme pour mettre en place et financer des institutions légitimes afin de s'attaquer aux problèmes structurels et politiques hérités de la corruption, Nous sommes certainement sur la bonne voie, celle qui nous permettra de parvenir à la paix et à la sécurité pour tous les Somaliens, tout en modifiant la manière dont est perçue la Somalie, la faisant passer de la pauvreté au développement durable, et de la fragilité à la résilience.
